INSTRUCTIONS DE COURSE

REGATE COUPE GIVREE

5C
8/11/2026

Organisée par le Yacht Club du Pecq

PARTENAIRE OFFICIEL
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
1.5 - les règlements fédéraux
1.6 - le règlement particulier de navigation sur la Seine :
les règles de navigation fluviale
les navires commerciaux sont prioritaires
les pratiquants d'aviron peuvent être amenés à traverser la zone de course

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera communiquée au briefing

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le site internet du club de voile
3.2 Les dernières informations aux concurrents seront communiquées directement par le comité de course avant le démarrage de la procédure de départ.
3.2 Le PC course est situé sur la pelouse du YCP
3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller le canal **72 et 10**

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
4.2 Les concurrents et les accompagnateurs devront arborer les accessoires de publicité distribués par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la vigie du YCP
5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **5 minutes** après l'affalé de l'Aperçu

6. PROGRAMME DES COURSES

	De	À	Lieu
Accueil et inscriptions	9h00	10h00	YCP (pelouse)
Briefing	10h00	10h15	YCP (sous la vigie)
Signal d'avertissement, courses à suivre	10h30		YCP
Pause déjeuner	12h00		YCP
Signal d'avertissement, courses à suivre	vers13h00		YCP
Remise des prix	16h00		YCP

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **cinq minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Groupe OSIRIS (habitables) : Pavillon Cap Corse
Groupe Intersérie Dériveurs : Pavillon Cap Corse

8. ZONES DE COURSE

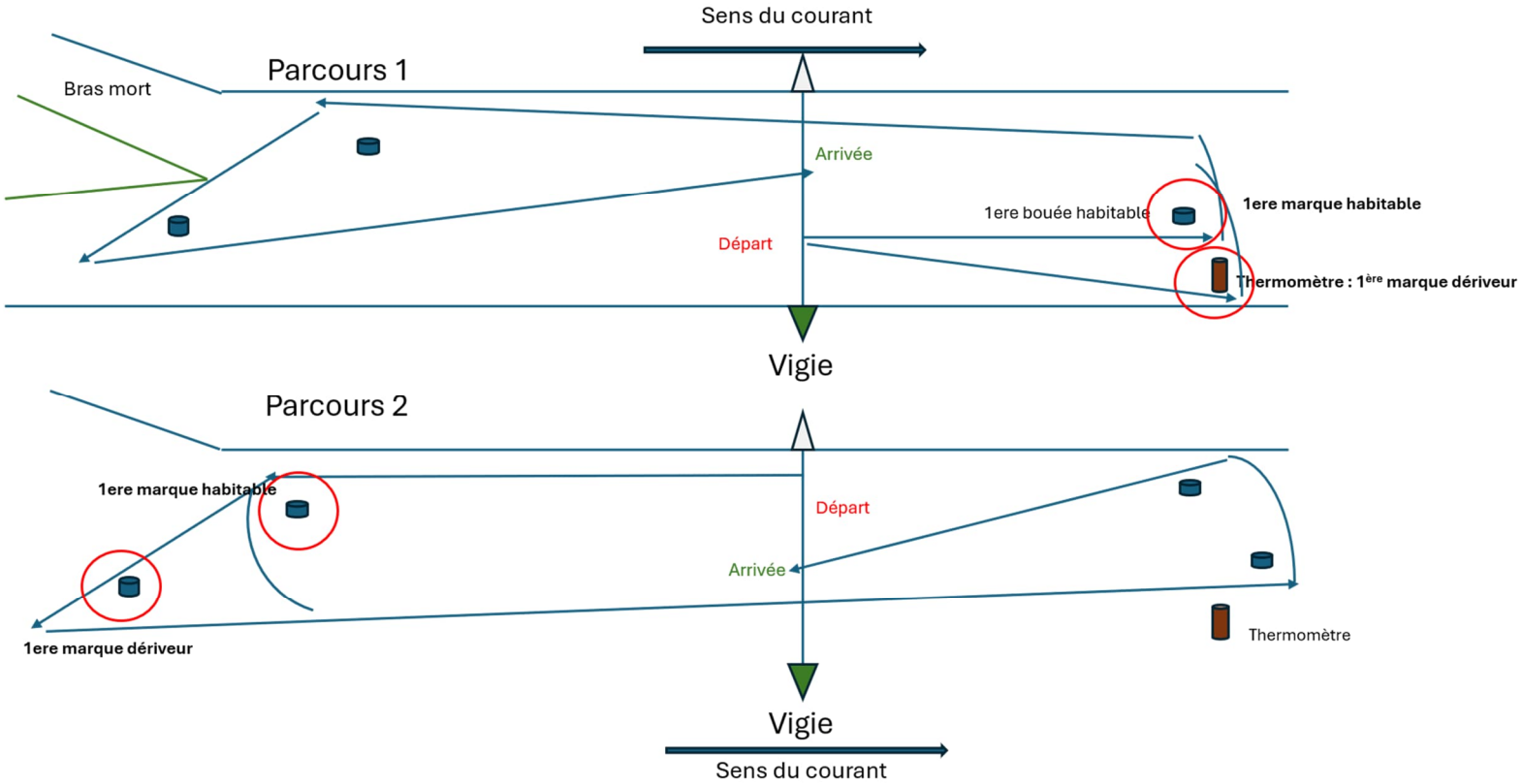
La zone de course est la Seine de PK 50,8 à PK 52

9. LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit.

Départ course 1	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)
Arrivée course 1	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)

Deux parcours sont proposés au choix du comité de course au moment du briefing précision étant faite que la première marque sera différente entre les dériveurs et les habitables afin d'éviter les risques de contacts au passage de la première marque. :



En fonction de la force du vent et du courant, la longueur des parcours pourra être modifiée par le comité de course avant le départ de chaque course**.**

10. MARQUES DE PARCOURS

10.1 Parcours 1

Première marque pour dériveurs : thermomètre hauteur d'eau de la Seine

Première marque pour la série Osiris : bouée jaune cylindrique
Marques 2 et 3 pour dériveurs et Osiris : bouée blanche cylindrique

10.2 Parcours 2
Première marque pour dériveurs : bouée proche de la rive gauche blanche cylindrique
Première marque pour la série Osiris : bouée proche de la rive droite jaune cylindrique
Marques 2 et 3 pour dériveurs et Osiris : bouée blanche cylindrique

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont les berges de la Seine et les navires à moteur.

12. LE DEPART

12.1 Départ Course 1 (YCP) : Ligne de départ entre la drisse du pavillon orange placé sur la vigie-comité et la ligne blanche sur la rive opposée.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72 et si possible à l'aide d'un portevoix. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **5 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 Arrivée Course : Ligne d'arrivée entre la drisse du pavillon bleu placé sur la vigie-comité et la ligne blanche de la rive opposée.

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une **pénalité d'un tour**. Conformément aux règles RCV, la pénalité doit être effectuée **au plus tôt** sans gêner les autres concurrents

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Les bateaux ne finissant pas **30 minutes** après le premier bateau de leur groupe ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.
17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles auprès du comité de course.
17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.

18. CLASSEMENT

18.1 Deux courses doivent être validées pour valider la compétition.
18.2 Courses retirées
(a) Quand deux courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
(b) Quand plus de deux courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le 72

19.4 Utilisation du Bout dehors :
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

19.5 Les bateaux engagés devront respecter une zone de sécurité entre le bateau sécurité et la péniche lorsque l'arrivée de cette dernière est annoncée. Quand un bateau se situe volontairement entre la péniche et le bateau sécurité, le jury ou le comité de course déposera une réclamation contre ce concurrent.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont de type rotomoulé et de couleur orange

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiès : Pavillon ou flamme rouge

23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24 EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs

26. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : une récompense pour les 3 premiers de chaque classe.
Une récompense spéciale pourra être décernée suivant la compétition (trophée spécifique)
Des lots pourront être distribués à tous les concurrents

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Jérôme MARTIN